



Pour qui je suis !

PRESTATIONS D'ALLEGION



PRINCIPALES PRESTATIONS DE 2026 POUR LES NOUVEAUX EMPLOYÉS >

Employés salariés et employés horaires non syndiqués aux États-Unis



Bienvenue à Allegion

Nous sommes heureux de vous accueillir !

Nos prestations sont conçues pour répondre à tous vos besoins et souhaits particuliers. Nous avons à cœur votre santé et votre bien-être et tenons à ce que vous restiez informés et confiants dans les prestations que vous choisissiez. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition des ressources destinées à répondre à vos questions et à vous renseigner davantage sur les prestations offertes.

Le moment est donc venu de vous renseigner sur les options dont vous disposez pour vous aider à faire les meilleurs choix possible pour vous et votre famille. Avant de vous inscrire, lisez ce guide récapitulatif pour découvrir toutes les prestations offertes. Pour la plupart des prestations, vous n'aurez que 31 jours à compter de votre date d'embauche pour vous inscrire. Passé ce délai, vous devrez attendre la prochaine période d'inscription annuelle et vos prestations entreront en vigueur le 1er janvier 2027.

À faire avant de vous inscrire

Renseignez-vous sur les prestations

Prepare for enrollment by reviewing this summary for high-level details about your benefit programs. Or, visit our benefits information site, [AllegionBenefits.com](https://www.allegionbenefits.com), to learn more.

Inscrivez-vous dans Workday

Vous pouvez accéder à Workday, notre système d'inscription en ligne, depuis votre ordinateur de bureau ou un kiosque, pour choisir vos prestations.

Imprimez votre confirmation

Vous ne recevrez pas de confirmation imprimée par courrier. Veillez à imprimer ou enregistrer une copie de votre inscription dans le système après avoir choisi votre couverture.

Passez en revue le régime d'épargne 401(k)

Examinez les informations que vous recevez de Fidelity au sujet du régime d'épargne des employés (options d'investissement, comment modifier votre taux de cotisation ou exercer votre option de refus, etc.).

Obtenez vos cartes d'identité

Si vous souscrivez un régime d'assurance maladie et d'assurance médicaments ou que vous ouvrez un compte de dépenses, vous recevrez des cartes d'identité et des cartes de débit à votre adresse postale, dans les deux semaines suivant votre inscription. Vous ne recevrez pas de carte d'identité pour votre régime de soins dentaires ou de la vue ; vos prestataires vérifieront votre couverture à l'aide de votre identifiant d'employé ou de votre numéro de sécurité sociale.

Que se passe-t-il si je ne m'inscris pas ?

Employés salariés

Si vous ne vous inscrivez pas dans les 31 jours suivant votre date d'admissibilité, vous serez automatiquement inscrit(e) aux prestations suivantes fournies par l'entreprise, lesquelles entrent en vigueur dès votre date d'embauche :

- Assurance-vie et garantie de base en cas de décès ou de mutilation par accident
- Programme d'aide aux employés (PAE)
- Invalidité de courte durée (ICD)
- Invalidité de longue durée (ILD)

Employés horaires

Si vous ne vous inscrivez pas dans les 31 jours suivant votre date d'admissibilité, vous aurez automatiquement accès au PAE et serez inscrit(e) au régime d'assurance-vie et à la garantie de base en cas de décès ou de mutilation par accident dès votre date d'embauche. Après 90 jours, vous serez inscrit(e) au régime ICD ou ILD.

Qui est admissible

Employés

Vous êtes admissible si vous travaillez :

- Au moins 30 heures en tant qu'employé permanent à temps plein
- Entre 20 et 29 heures en tant qu'employé permanent à temps partiel (les employés à temps partiel ne sont pas admissibles aux prestations d'ILD ni au compte flexible de dépenses [(FSA)])

Personnes à charge

Si vous vous inscrivez vous-même, vous pouvez également inscrire les personnes à votre charge admissibles, à savoir :

- Votre conjoint(e) légal(e)
- Vos enfants à charge âgés de moins de 26 ans (enfants biologiques, adoptés, de votre conjoint[e] ou placés en famille d'accueil)
- Tout enfant âgé de 26 ans ou plus ayant une invalidité permanente et totale reconnue avant l'âge de 26 ans

Prise d'effet de la couverture

Pour la plupart des prestations, hormis celles qui exigent une preuve d'assurabilité, la couverture prend effet dès votre premier jour d'emploi chez Allegion. Vous aurez la possibilité de choisir ou de modifier vos options de couverture au cours de chaque période d'inscription annuelle, auquel cas, vos prestations prennent effet le 1er janvier.

Exigences de vérification des personnes à charge

Pour que les personnes à votre charge puissent bénéficier des prestations d'Allegion, leur admissibilité doit être vérifiée. Vous recevrez un courrier de Verify1 afin de connaître la procédure requise et de garantir la couverture des personnes à votre charge.

Modifications en cas d'événement de la vie

Vous pouvez modifier vos choix de prestations en cas d'événement de la vie admissible, comme un mariage, la naissance d'un enfant, un divorce, la perte de couverture, etc. Vous aurez 31 jours à compter de la date de l'événement, et toute modification entrera en vigueur à la date effective de l'événement. Pour plus de renseignements sur les événements de la vie, consultez le site d'Allegion Benefits.



Régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments

Allieion propose quatre régimes d'assurance maladie pour vous aider à faire les meilleurs choix possible pour vous et votre famille. Deux facteurs doivent être pris en compte au moment de choisir un régime d'assurance : le coût et l'accès à vos prestataires préférés. Les régimes HSP et PPO vous permettent de consulter le prestataire de votre choix (en sachant que vous paierez davantage pour les services de prestataires non couverts). Les options High Performance Network contribuent à la maîtrise des coûts, car vous avez seulement le choix parmi un groupe de prestataires de qualité appartenant au réseau de soins agréés. Vous trouverez une liste des prestataires du réseau sur [anthem.com/find-care](https://www.anthem.com/find-care).

Tous les régimes sont administrés par Anthem BlueCross BlueShield (BCBS)

HSP	HSP High Performance Network (HPN)	PPO	PPO High Performance Network (HPN)
Soins couverts et non couverts disponibles	Soins couverts seulement	Soins couverts et non couverts disponibles	Soins couverts seulement

Montant des soins couverts que vous payez :

Montant des soins couverts que vous payez :

Franchise annuelle	Individuelle Famille	1 700 \$ 4 000¹ \$	1 000² \$ 2 000 \$
Coassurance		20 %	20 %
Consultations au cabinet	Soins préventifs Généraliste Spécialiste	0 \$ 20 % après franchise 20 % après franchise	0 \$ Reste à charge de 25 \$ Reste à charge de 40 \$
Télémedecine		59 \$ avant franchise 20 % after deductible	Reste à charge de 25 \$
Soins d'urgence		20 % après franchise	Reste à charge de 50 \$
Urgences³		20 % après franchise	Reste à charge de 200 \$
Soins hospitaliers (hospitalisation et ambulatoire)		20 % après franchise	20 % après franchise
Maximum annuel à la charge de l'assuré	Individuelle Famille	3 400 \$ 7 350 \$	3 500 \$ 7 000 \$
Médicaments sur ordonnance		Uniquement au sein du réseau	
Vente au détail⁴	Niveau 1 — Générique Niveau 2 — Marque Préférentielle Niveau 3 — Non Préférentielle Marque Spécialisée	20 % après franchise 35 % après franchise 50 % après franchise Non disponible	10 \$ 35 % sans franchise ; \$50 maximum 50 % sans franchise ; \$100 maximum Non disponible
Vente par correspondance⁴	Niveau 1 — Générique Niveau 2 — Marque Préférentielle Niveau 3 — Non Préférentielle Marque Spécialisée ⁵	30 \$ maximum 30 % après franchise ; 150 \$ maximum 50 % après franchise ; 300 \$ maximum 30 % après franchise ; 300 \$ maximum	30 \$ maximum 30 % sans franchise ; 150 \$ maximum 50 % sans franchise ; 300 \$ maximum 30 % sans franchise ; 150 \$ maximum

¹ Si vous souscrivez une couverture familiale, il n'y a aucune franchise individuelle. Le montant de la franchise familiale peut être atteint par un seul ou par plusieurs membres de la famille.

² Chaque membre de la famille doit atteindre le montant de sa propre franchise individuelle jusqu'à ce que le montant total de ces franchises individuelles payé par tous les membres de la famille atteigne le montant global de la franchise familiale.

³ Si vous recevez des soins non urgents aux urgences, une pénalité de 75 \$ vous sera imposée et le coût de ces soins ne sera pas comptabilisé dans le montant maximum à votre charge.

⁴ Si votre médecin vous prescrit un médicament générique et que vous optez plutôt pour le médicament d'origine classé à un niveau plus élevé, vous paierez le montant de la coassurance correspondant, plus la différence de prix entre le médicament générique et le médicament d'origine.

⁵ Une limite de 31 jours d'approvisionnement est fixée pour les médicaments spécialisés vendus par correspondance.

Soins dentaires

		DPPO Plan	DPPO Buy-Up Plan
Administré par Delta Dental		Soins couverts (soins non couverts disponibles à un coût plus élevé pour vous)	
		Vous payez :	Vous payez :
Franchise annuelle	Individuelle Famille	50 \$ 150 \$	50 \$ 150 \$
Services préventifs	Détartrages (4 fois par an), examens (2 détartrages sur les 4 autorisés peuvent inclure des examens par le prestataire), radiographies (1 par an)	0 \$; couvert à 100 %	0 \$; couvert à 100 %
Services de base	Plombages, extractions, parodontologie, chirurgie dentaire	20 % après franchise	20 % après franchise
Services majeurs	Couronnes, inlays, prothèses dentaires	50 % après franchise	50 % après franchise
Services d'orthodontie		50 % sans franchise (pour les enfants à charge jusqu'à 19 ans)	50 % sans franchise (pour tous les employés couverts et leurs personnes à charge)
Montant maximum des prestations par personne	Maximum pour l'année civile (services préventifs, de base et majeurs)	1 750 \$ par personne	2 000 \$ par personne
	Maximum à vie pour les services d'orthodontie	1 750 \$ par personne	2 000 \$ par personne

Vue

		VSP
Administré par VSP		Soins couverts (soins non couverts disponibles à un coût plus élevé pour vous)
		Vous payez :
Examen de la vue (every 12 months)		0 \$
Verres (tous les 12 mois)	Unifocal Bifocal Trifocal	Reste à charge de 20 \$ Reste à charge de 20 \$ Reste à charge de 20 \$
Montures (tous les 24 mois)		Tout montant supérieur à 150 \$
Lentilles de contact (disponible tous les 12 mois et à la place de la monture ou des verres)	Médicalement nécessaire Facultatif	0 \$ 20 \$ pour un maximum de 6 boîtes sur la liste de sélection des lentilles de contact couvertes ; tout montant supérieur à 150 \$ si vous choisissez des lentilles de contact qui ne figurent pas dans la liste de sélection des lentilles de contact couvertes

Application Sydney Health : Accès aux prestations à portée de main



Commencez par télécharger
l'application Sydney Health.

Télémédecine

LiveHealth Online vous donne accès à des soins abordables et de qualité grâce à des consultations vidéo à domicile, au bureau ou dans tout autre lieu où vous vous trouvez. À toute heure et chaque jour de l'année, vous et les membres de votre famille pouvez consulter un médecin détenteur d'un certificat de spécialiste. Il vous suffit d'être équipé d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur muni d'une caméra et de payer un reste à charge modique par consultation (voir le comparatif des régimes d'assurance maladie, page 3). Inscrivez-vous en accédant à LiveHealth Online dans l'application Sydney Health. Les médecins peuvent diagnostiquer et traiter la plupart des problèmes médicaux non urgents (toux, rhume, grippe, éruptions cutanées, infection des voies urinaires, problèmes de santé comportementale, etc.) et délivrer des ordonnances au besoin.

Votre source personnelle d'informations

Notre plateforme en ligne Sydney Health vous permet de gérer vos informations personnelles en matière de soins de santé. Recherchez des prestataires, accédez à vos franchises et au solde de vos comptes, comparez et gérez vos coûts, suivez vos activités de bien-être, etc. Commencez par télécharger l'application Sydney Health et par vous inscrire.

Programme d'aide aux employés (PAE)

Nous sommes tous confrontés à des problèmes personnels à certains moments de la vie. C'est la raison pour laquelle le PAE est à votre disposition pour vous aider à obtenir les soins et l'assistance dont vous avez besoin. Allegion vous offre, ainsi qu'aux membres de votre famille, cinq sessions de counseling en santé comportementale par problème et par an, et ce, à titre gratuit et confidentiel. Si vous avez besoin d'aide pour gérer le stress, concilier vie professionnelle et vie personnelle ou faire face à tout autre problème personnel, contactez le PAE. Pour parler à un conseiller, allez à anthemeap.com ou appelez le **1.855.873.4932** à tout moment de la journée ou de la nuit.

Les visites en personne ne sont pas pour vous ? Vous avez également accès à l'application de thérapie en ligne Talkspace proposée par Anthem. C'est un moyen pratique et abordable d'obtenir l'expérience thérapeutique dont vous avez besoin.





Programme relatif aux troubles du spectre de l'autisme

Ce programme offre un soutien personnalisé aux personnes et aux familles touchées par l'autisme. Des gestionnaires de cas dédiés vous aident à vous orienter dans le système de santé complexe, à trouver des spécialistes et des ressources communautaires et à coordonner les soins entre les différents prestataires. Vous recevez un plan de soins personnalisé adapté aux besoins de votre famille, sans frais pour vous ni pour vos personnes à charge couvertes par votre régime d'assurance. Appelez le **1.844.269.0538** pour obtenir une première session.

Building Healthy Families

Building Healthy Families est un programme conçu pour accompagner les familles qui s'agrandissent en offrant un soutien personnalisé pendant la grossesse, grâce à un coaching d'experts en soins de la famille et à l'aide d'outils et ressources numériques. Surveillez les risques de santé durant la grossesse et bénéficiez d'une expertise en matière de santé et de bien-être.

Hinge Health

Hinge Health est un programme de thérapie numérique qui peut vous aider à vaincre des douleurs dorsales ou articulaires chroniques, à surmonter des problèmes de mobilité limitée ou à récupérer de blessures, et ce, dans le confort de votre domicile, sans médicaments ni intervention chirurgicale. Hinge Health est accessible aux employés et aux personnes à charge admissibles qui souscrivent un régime d'assurance maladie d'Allegion.

Programme de soins inclusifs

Offert par Anthem, notre programme de soins inclusifs donne aux personnes LGBTQIA+ et à leurs proches l'accès à des soins affirmatifs de qualité. Obtenez de l'aide pour trouver, au sein du réseau, des prestataires spécialisés dans les soins d'affirmation de genre, le bien-être mental et autres questions que vous vous sentirez à l'aise d'aborder. Pour en savoir plus, appelez le numéro d'Anthem indiqué sur votre carte d'identité médicale.

Application de soins virtuels LiveHealth Online

Besoin d'un avis médical pendant un voyage ? Ou tard le soir ? Mal à la gorge ? État grippal ? Allergies ? Téléchargez l'application LiveHealth Online, utilisez la fonction d'authentification unique de votre application Sydney Health ou connectez-vous à **anthem.com**. Saisissez les informations demandées concernant votre régime d'assurance Anthem, votre mode de paiement et votre pharmacie et patientez quelques minutes dans la file d'attente pour obtenir une consultation téléphonique avec un médecin. Les services LiveHealth Online sont accessibles en espagnol et il est possible de consulter des médecins hispanophones. Une fois connecté à LiveHealth Online, recherchez la section « Cuidado Medico ». Les médecins affiliés à la plateforme LiveHealth Online ne peuvent pas prescrire de substances contrôlées.

Comptes de santé

Nous proposons plusieurs comptes fiscalisés par le biais de la plateforme WEX, que vous pouvez utiliser pour payer vos soins de santé admissibles et ceux des personnes à votre charge.

Compte d'épargne santé (HSA)

- Vous devez souscrire le régime HSP ou HSP HPN
- Effectuez certaines activités de bien-être pour obtenir le versement de cotisations de l'entreprise à votre compte
- Cotisez jusqu'à 4 400 \$ (employé seulement) ou 8 750 \$ (famille), et 1 000 \$ de plus si vous avez 55 ans ou plus¹
- Vous choisissez la fréquence et le montant
- L'argent non dépensé est réinvesti
- Le compte et le montant cotisé par vous ou Allegion vous appartiennent

¹ Le plafond de cotisation au compte HSA est fixé par l'IRS. Sachez que si vous obtenez le versement de cotisations de la part d'Allegion en lien avec vos activités de bien-être, vous devrez ajuster le montant de vos cotisations au compte pour que celui-ci demeure conforme au règlement de l'IRS.

Compte de remboursement santé (HRA)

- Vous devez souscrire le régime PPO ou PPO HPN
- Vous devez effectuer certaines activités de bien-être pour obtenir le versement de cotisations de l'entreprise
- Vous ne pouvez pas cotiser ; seules les cotisations d'Allegion peuvent être déposées dans le compte lorsque vous effectuez vos activités de bien-être
- Les fonds inutilisés sont réinvestis d'une année à l'autre, mais sont perdus si vous quittez Allegion

Gagnez de l'argent !

Si vous souscrivez une couverture individuelle seulement, vous pouvez obtenir jusqu'à 1 000 \$ de crédit sur votre compte d'épargne santé (HSA) ou 250 \$ sur votre compte de remboursement santé (HRA) en effectuant certaines activités de bien-être, comme votre visite médicale annuelle. Si vous et votre conjoint inscrit effectuez toutes les activités de bien-être, vous pouvez obtenir au total 2 000 \$ sur votre compte HSA ou 500 \$ sur votre compte HRA.

Remarque : À compter d'octobre 2025, la limite de cotisation annuelle maximale au compte FSA pour les soins traditionnels et au FSA limité peut être modifiée par l'IRS pour l'année 2026.

Compte flexible de dépenses limité (FSA)

- Vous devez souscrire le régime HSP ou HSP HPN
- Cotisez entre 100 \$ et 3 400 \$
- Tous les fonds sont disponibles le 1er janvier 2026
- Réservé au paiement des frais dentaires et ophtalmologiques
- L'argent est perdu s'il n'est pas utilisé avant le 15 mars 2027
- Les demandes de prestations doivent être présentées au plus tard le 15 avril 2027

FSA pour les soins traditionnels

- Vous pouvez souscrire le régime PPO ou PPO HPN (ou un régime non considéré comme étant à franchise élevée, en cas de couverture par votre conjoint[e])
- Cotisez entre 100 \$ et 3 400 \$
- Tous les fonds sont disponibles le 1er janvier 2026
- L'argent est perdu s'il n'est pas utilisé avant le 15 mars 2027
- Les demandes de prestations doivent être présentées au plus tard le 15 avril 2027

FSA pour les soins de personnes à charge

- Vous n'avez pas besoin de souscrire un régime d'assurance maladie pour adhérer
- Vous pouvez cotiser à hauteur de 7 500 \$. Dans les années à venir, votre capacité à cotiser pourrait être limitée pour garantir la conformité aux règles des régimes visés si vous avez le statut d'employé hautement rémunéré
- Les fonds doivent être déposés sur le compte avant de pouvoir être utilisés
- Paiement des soins d'enfants de moins de 13 ans, ou d'un(e) conjoint(e) ou d'une personne à charge dans l'incapacité physique ou mentale de prendre soin de soi
- L'argent est perdu s'il n'est pas utilisé avant le 31 décembre 2026

Remarque : Au moment de décider du montant à cotiser, veillez à prendre en compte les cotisations déjà effectuées cette année auprès d'un autre employeur, afin de ne pas déroger au règlement de l'IRS.

Bien-être

Le programme de bien-être d'Allegion vous offre les outils et ressources dont vous avez besoin pour gagner jusqu'à 1 000 \$ sur votre compte d'épargne santé (HSA) ou 250 \$ sur votre compte de remboursement santé (HRA), selon les activités que vous effectuez et le régime d'assurance maladie que vous souscrivez. Si vous et votre conjoint inscrit effectuez toutes les activités de bien-être, vous pouvez obtenir au total 2 000 \$ sur votre compte HSA ou 500 \$ sur votre compte HRA. Le programme se déroule chaque année du **1er janvier au 31 octobre**. Veuillez à télécharger l'application Sydney Health (dans l'App Store ou autre) et à vous inscrire pour commencer dès aujourd'hui.

Jalon	Récompense HSA	Récompense HRA
Effectuer un examen médical annuel ou une visite de bien-être féminin	500 \$	100 \$
Effectuer 1 dépistage sur 4 : <ul style="list-style-type: none"> • Mammographie • Cancer colorectal • Cancer de la peau — Dermatologue • Cancer de la prostate — Analyse de sang 	200 \$	50 \$
Analyse du cholestérol	200 \$	50 \$
Détartrage avec examen dentaire (Delta Dental)	100 \$	25 \$
Examen de la vue (VSP)	100 \$	25 \$
Effectuer 1 vaccination sur 5 : <ul style="list-style-type: none"> • Grippe • COVID • Pneumocoque • Zona • Tétanos 	100 \$	25 \$
Tobacco <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de non-fumeur • Programme d'arrêt du tabac 	100 \$	25 \$
Montant maximum disponible	1 000 \$ pour vous seulement 2 000 \$ pour vous et votre conjoint(e)	250 \$ pour vous seulement 500 \$ pour vous et votre conjoint(e)



Protection des revenus

Ayez l'esprit tranquille en sachant que vous êtes couvert dans les pires situations. Passez en revue vos options de protection de revenus ci-dessous.

Prestations aux survivants



Employé

Assurance-vie et garantie de base AD&D (payées par Allegion)

- 1,5 fois votre salaire de base au titre des prestations du régime de santé et de bien-être (HWBBP), jusqu'à 1 million de \$ de couverture

Assurance-vie supplémentaire de l'employé (payée par vous)

- Jusqu'à 2 millions \$ de couverture (en multiples de 10 000 \$)
- Jusqu'à 250 000 \$ sans preuve d'assurabilité
- Preuve d'assurabilité exigée uniquement pour les montants supérieurs à 250 000 \$

Assurance AD&D supplémentaire de l'employé (payée par vous)

Jusqu'à 2 millions \$ de couverture (en multiples de 10 000 \$)



Personne à charge

Assurance-vie supplémentaire des personnes à charge (payée par vous)

- Jusqu'à 500 000 \$ en multiples de 10 000 \$ au profit de votre conjoint(e). Preuve d'assurabilité exigée si vous choisissez un montant de couverture supérieur à 50 000 \$ pour votre conjoint(e). Remarque : Le montant de la couverture de votre conjoint(e) ne peut être supérieur au montant total de l'assurance-vie supplémentaire de l'employé.
- 5 000 \$ ou 10 000 \$ pour vos enfants admissibles. Le coût est identique, quel que soit le nombre d'enfants couverts.

Assurance AD&D supplémentaire des personnes à charge (payée par vous)

50 % de la garantie AD&D supplémentaire choisie pour votre conjoint(e) et/ou 10 % de la garantie AD&D supplémentaire choisie pour vos enfants.

Invalidité de courte durée (payé par Allegion)

Employés salariés	12 premières semaines : Votre salaire de base est remplacé à 100 %
	14 semaines suivantes : Votre salaire de base est remplacé à 70 %
Tous les autres employés horaires non syndiqués	Jusqu'à 26 semaines : Votre salaire de base est remplacé à 70 % après sept jours d'absence consécutifs

Invalidité de longue durée (payé par Allegion)

- Votre salaire de base au titre des prestations du régime de santé et de bien-être (HWBBP) est remplacé à 40 % après 26 semaines.
- Preuve d'assurabilité exigée si vous renoncez à la couverture supplémentaire offerte aux nouveaux employés et choisissez de vous inscrire à une date ultérieure.
- Vous pouvez acheter une couverture supplémentaire de 20 % dans le cadre de la garantie d'invalidité de longue durée (ILD) afin de remplacer 60 % de votre salaire HWBBP.

Votre salaire de base au titre des prestations du régime de santé et de bien-être (HWBBP)

Allegion utilise votre HWBBP pour calculer le montant des prestations qui seraient versées à vos survivants. Si vous êtes un nouvel employé, cette définition est basée sur votre date d'embauche et est mise à jour le 31 août de chaque année. Pour toutes les garanties de base (assurance-vie, AD&D et ILD), le montant de vos prestations est calculé en fonction de votre salaire de base, ainsi que des primes de poste annualisées et des primes à la vente que vous êtes susceptible de recevoir.

Protection des revenus, suite

Prestations facultatives

Allegion vous donne la possibilité de souscrire d'autres prestations facultatives. Pour en savoir plus et obtenir d'autres renseignements, consultez le site AllegionBenefits.com. Notez que certains de ces régimes permettent d'économiser et de bénéficier de réductions spéciales s'ils sont souscrits de manière collective. Contactez Allegion Benefits à Allegion. USBenefits@Allegion.com ou au **1.844.623.9008**.

Inscription en tant que nouvel employé/
modification au cours de la période
d'inscription annuelle

Assurance-protection juridique administrée
par ARAG¹

Inscription à tout moment

Protection contre le vol d'identité administrée
par Norton LifeLock¹

¹ Ces prestations peuvent faire l'objet d'une retenue à la source.

Allegion ne sponsorise ni ne promeut aucun des services ni aucune des polices proposés dans le cadre des programmes, et n'y apporte aucune contribution ni ne présente aucune observation quant à ces derniers. La seule responsabilité d'Allegion dans le cadre de ces programmes consiste à coordonner les retenues à la source des primes. Si vous choisissez d'acheter un service ou une police, votre contrat d'assurance sera établi avec chaque prestataire et vous communiquerez avec l'équipe des prestations facultatives concernant l'administration des polices.



Régime d'épargne des employés

Le régime 401(k) d'Allegion, administré par Fidelity Investments, est une solution d'épargne simple en prévision de votre retraite.

- Si vous ne souscrivez pas activement ou que vous n'exercez pas votre option de refus dans les 30 jours suivant votre date d'embauche, votre inscription sera automatique, et ce, à un taux de cotisation avant impôt de 3 %.
- Vous pouvez cotiser à hauteur de 50 % de votre rémunération admissible en répartissant à votre choix les montants avant impôt, après impôt et versés sur votre compte de retraite individuelle Roth, conformément aux définitions de chaque régime et au règlement de l'IRS. Les employés âgés de 50 ans et plus peuvent effectuer des cotisations de rattrapage conformes au règlement de l'IRS.
- L'entreprise verse des cotisations de contrepartie pour la totalité de vos cotisations, à hauteur de 6 % de votre rémunération admissible, sous réserve des limites établies par l'IRS. Le montant total des cotisations de contrepartie est versé en espèces et est investi dans les mêmes options d'investissement que celles que vous choisissez pour vos propres cotisations.
- Vos cotisations et les cotisations de contrepartie de l'entreprise sont immédiatement acquises.
- Vous disposez d'un vaste choix d'options d'investissement.

Épargnez avec soin

Choisissez scrupuleusement le montant de vos cotisations, car celui-ci déterminera le montant des cotisations de contrepartie à votre régime d'épargne, à hauteur de 6 %. Moins vous épargnez, moins vous obtenez de cotisations de l'entreprise.



Cotisations bihebdomadaires en 2026

Voici les montants **bihebdomadaires** de la couverture d'assurance-maladie, selon le régime que vous choisissez.

HSP MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	56,94 \$	64,43 \$	77,87 \$	85,53 \$
Employé et conjoint(e)	120,78 \$	151,48 \$	182,50 \$	201,20 \$
Employé et enfant(s)	72,47 \$	95,18 \$	124,10 \$	138,45 \$
Famille	162,20 \$	200,23 \$	241,51 \$	265,81 \$

HSP HPN MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	28,17 \$	40,93 \$	53,24 \$	60,62 \$
Employé et conjoint(e)	66,19 \$	96,39 \$	124,76 \$	142,80 \$
Employé et enfant(s)	35,77 \$	52,07 \$	78,91 \$	92,74 \$
Famille	90,06 \$	127,43 \$	165,20 \$	188,63 \$

PPO MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	76,70 \$	85,68 \$	101,75 \$	118,22 \$
Employé et conjoint(e)	166,19 \$	201,34 \$	239,31 \$	277,97 \$
Employé et enfant(s)	106,38 \$	132,25 \$	166,51 \$	195,29 \$
Famille	222,40 \$	266,13 \$	316,15 \$	367,25 \$

Cotisations bihebdomadaires en 2026

Voici les montants **bihebdomadaires** de la couverture d'assurance maladie, de soins dentaires et de soins de la vue, selon le régime que vous choisissez.

PPO HPN MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	46,29 \$	54,70 \$	68,66 \$	82,76 \$
Employé et conjoint(e)	94,88 \$	128,71 \$	161,72 \$	194,84 \$
Employé et enfant(s)	50,58 \$	75,42 \$	105,80 \$	130,24 \$
Famille	128,17 \$	170,16 \$	213,62 \$	257,39 \$

Vous paierez un supplément de 100 \$ par mois si votre conjoint(e) a accès à une autre couverture d'assurance-maladie, mais que vous choisissez de lui faire souscrire un régime d'assurance-maladie Allegion.

Vous paierez un supplément de 50 \$ par mois si vous souscrivez un régime d'assurance-maladie Allegion et que vous consommez un produit à base de tabac ou de nicotine.

SOINS DENTAIRES (Delta Dental)

	DPPO Plan	DPPO Buy-Up Plan
Employé seulement	5,08 \$	6,72 \$
Employé et conjoint(e)	10,15 \$	13,28 \$
Employé et enfant(s)	12,00 \$	15,80 \$
Famille	18,92 \$	25,21 \$

VUE (VSP)

Soins de la vue	
Employé seulement	2,63 \$
Employé et conjoint(e)	5,61 \$
Employé et enfant(s)	5,24 \$
Famille	8,96 \$

Cotisations hebdomadaires en 2026

Voici les montants **hebdomadaires** de la couverture d'assurance-maladie, selon le régime que vous choisissez.

HSP MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	28,47 \$	32,21 \$	38,93 \$	42,76 \$
Employé et conjoint(e)	60,39 \$	75,74 \$	91,25 \$	100,60 \$
Employé et enfant(s)	36,24 \$	47,59 \$	62,05 \$	69,22 \$
Famille	81,10 \$	100,11 \$	120,75 \$	\$132,90 \$

HSP HPN MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	14,08 \$	20,47 \$	26,62 \$	30,31 \$
Employé et conjoint(e)	33,09 \$	48,19 \$	62,38 \$	71,40 \$
Employé et enfant(s)	17,88 \$	26,04 \$	39,46 \$	46,37 \$
Famille	45,03 \$	63,72 \$	82,60 \$	94,32 \$

PPO MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	38,35 \$	42,84 \$	50,88 \$	59,11 \$
Employé et conjoint(e)	83,10 \$	100,67 \$	119,66 \$	138,99 \$
Employé et enfant(s)	53,19 \$	66,12 \$	83,26 \$	97,65 \$
Famille	111,20 \$	133,06 \$	158,08 \$	183,62 \$

Cotisations hebdomadaires en 2026

Voici les montants **hebdomadaires** de la couverture d'assurance maladie, de soins dentaires et de soins de la vue, selon le régime que vous choisissez.

PPO HPN MEDICAL (Anthem BCBS)

Salaire	Moins de 50 000 \$	De 50 000 \$ à 89 999 \$	De 90 000 \$ à 119 999 \$	120 000 \$ ou plus
Employé seulement	23,15 \$	27,35 \$	34,33 \$	41,38 \$
Employé et conjoint(e)	47,44 \$	64,36 \$	80,86 \$	97,42 \$
Employé et enfant(s)	25,29 \$	37,71 \$	52,90 \$	65,12 \$
Famille	64,08 \$	85,08 \$	106,81 \$	128,70 \$

Vous paierez un supplément de 100 \$ par mois si votre conjoint(e) a accès à une autre couverture d'assurance-maladie, mais que vous choisissez de lui faire souscrire un régime d'assurance-maladie Allegion.

Vous paierez un supplément de 50 \$ par mois si vous souscrivez un régime d'assurance-maladie Allegion et que vous consommez un produit à base de tabac ou de nicotine.

SOINS DENTAIRES (Delta Dental)

	DPPO Plan	DPPO Buy-Up Plan
Employé seulement	2,54 \$	3,36 \$
Employé et conjoint(e)	5,08 \$	6,64 \$
Employé et enfant(s)	6,00 \$	7,90 \$
Famille	9,46 \$	12,60 \$

VUE (VSP)

Soins de la vue	
Employé seulement	1,31 \$
Employé et conjoint(e)	2,81 \$
Employé et enfant(s)	2,62 \$
Famille	4,48 \$

Contacts

Prestations	Prestataire	Site Web/E-mail	Téléphone
Prestations d'Allegion	Allegion	Allegion.USBenefits@Allegion.com	1.844.623.9008
Assistant de santé personnalisé	Sydney Health	anthem.com	1.844.963.0445
Assurance maladie	Anthem	anthem.com	1.844.963.0445
Médicaments sur ordonnance	Express Scripts	express-scripts.com	1.800.818.6743
Soins dentaires	Delta Dental	DeltaDentalin.com	1.800.524.0149
Vue	VSP	VSP.com	1.800.877.7195
PAE Code d'utilisateur : Allegion	Anthem	anthemeap.com	1.855.873.4932
HSA/FSA/HRA	WEX	benefitslogin.wexhealth.com	1.866.451.3399
Assurance-vie/invalidité	AFLAC	mygrouplifedisability.aflac.com/ personal	1.844.426.1325
Régime d'épargne des employés – 401(k)	401(k) Fidelity	401k.com	1.800.835.5095
Assurance-protection juridique	ARAG	araglegal.com	1.800.247.4184
Protection contre le vol d'identité	Norton LifeLock	my.norton.com	1.800.607.9174

Informations à portée de main

Consultez notre site pour explorer les prestations d'Allegion et choisir celles qui répondent à vos besoins. Vous y trouverez également les renseignements et les ressources dont vous avez besoin pour faciliter vos décisions d'inscription. Allez sur AllegionBenefits.com pour commencer.

Description sommaire des régimes

Accédez aux descriptions sommaires des régimes dans la section des ressources de notre site de prestations, AllegionBenefits.com. Pour obtenir une copie papier de ces descriptions, veuillez contacter Allegion Benefits à Allegion.USBenefits@Allegion.com ou au 1.844.623.9008.

Si nous faisons tout notre possible pour présenter correctement toutes les informations, ce guide d'inscription ne constitue pas une description sommaire des régimes proposés ni un document juridique associé. En cas de divergence entre les informations fournies dans le présent guide et la prestation à laquelle vous êtes admissible aux termes d'un document formel sur un régime (y compris les polices d'assurance et autres documents juridiques relatifs à ce régime) ou en vertu des lois visant ledit régime, les prestations seront régies par les documents juridiques formels et par les lois applicables. L'entreprise ou son délégué, le comité de conception des prestations, se réserve le droit de changer, de modifier, d'interrompre ou de cesser l'un quelconque de ces régimes ou programmes, notamment le droit de modifier le barème de partage du coût des primes par les adhérents ainsi que les prestations fournies dans le cadre d'un régime ou programme, en tout ou partie, à tout moment et pour quelque raison que ce soit.